

**INAUGURATION DE L'EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE HENRI HATREL
LE SAMEDI 21 NOVEMBRE 2015
INTERVENTION DE MURIEL SCOLAN - MAIRE DE DEUIL-LA BARRE**

Monsieur le Vice-président du Conseil départemental, cher Philippe Sueur,

Mesdames, Messieurs les Elus,

Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale,

Mesdames, Messieurs,

Chers amis,

Je ne peux m'empêcher de commencer mon intervention ce matin sans penser à la douleur qui a frappé notre nation vendredi 13 novembre dernier.

Le seul bouclier à ces actes de barbarie est, sans aucun doute, la République qui doit nous unir au-delà de nos diversités autour de ses valeurs : Liberté, Egalité, Fraternité.

Depuis plus d'un siècle, la République et l'école se sont construites l'une avec l'autre.

L'école a été le rêve de la République.

Elle reste, sans aucun doute, l'une de ses plus belles réussites.

Permettre à chaque esprit de conquérir sa liberté, faire vivre l'égalité des chances, donner corps à la fraternité en faisant de tous les élèves les enfants de la République, nourris du même savoir et de la même culture : voilà les objectifs que la France s'est fixée lorsqu'elle a instauré l'enseignement gratuit, laïque et obligatoire.

Notre pays ne rendra jamais suffisamment hommage à toutes celles et tous ceux, professeurs des écoles, enseignants, personnels d'encadrement, administratifs et techniques qui, forts de leur savoir-faire, mais plus encore de leur engagement, ont su accueillir et former des générations, toujours plus nombreuses, d'élèves.

Tous celles et tous ceux qui, dans l'enseignement, ont choisi de se consacrer à l'éducation de nos enfants remplissent la plus noble des missions, la plus essentielle qui soit.

Dans le mandat d'un maire, l'inauguration de la restructuration, ou bien encore de l'extension d'un nouveau bâtiment, est toujours un moment de forte émotion ; il l'est d'autant plus lorsqu'il s'agit d'une école.

Cette inauguration traduit d'abord le signe de la bonne santé démographique de notre commune et la municipalité ne peut que s'en féliciter.

Préparer les enfants à vivre en société fait de chaque école un lieu de vie exceptionnel, car c'est bien là que l'on fait les premiers pas de son existence dans la vie en collectivité.

Les objectifs de la restructuration et de l'extension du groupe scolaire Henri Hatrel étaient multiples.

Pour la partie élémentaire, il s'agissait de créer trois salles de classe supplémentaires avec ateliers, une salle polyvalente, des sanitaires enfants et adultes, ainsi que des locaux techniques et pour le stockage de matériels divers.

Ces travaux ont aussi été l'occasion d'une remise à neuf de locaux existants, tels qu'une salle de classe, le cabinet médical et la salle des maîtres.

Pour la partie maternelle, il s'agissait de créer deux salles de classe, dont une a été attribuée au centre de loisirs maternel, d'étendre le dortoir existant, de créer des sanitaires enfants et adultes, un local reprographie, de stockage, ainsi que des locaux techniques.

Un auvent extérieur a par ailleurs été également créé au niveau de l'entrée principale de l'école.

Comme pour l'école élémentaire, des travaux de remise à neuf ont été effectués sur certains locaux, tels que la salle de jeux, le dortoir et la salle des maîtres.

La feuille de route de cette opération de restructuration comportait également la réalisation d'une extension de l'office et des salles de restauration afin d'avoir une capacité de 136 places assises en élémentaire et 98 en maternelle.

Il convenait aussi de réaliser la mise en conformité de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite sur l'ensemble du groupe scolaire.

Enfin, n'oublions pas la réfection des deux cours de récréation, y compris les équipements sportifs en élémentaire, l'aire de jeux en maternelle et les espaces verts.

Cette réfection a été accompagnée du réaménagement total du parking extérieur situé route de Saint Denis, entre l'école élémentaire et l'autopont.

Les travaux ont débutés en juin 2014 et le bâtiment a pu être livré pour la rentrée scolaire de septembre 2015.

La réalisation de cet équipement représente un coût global de 5 200 000 €, comprenant les aménagements extérieurs et espaces verts.

Avec, pour les bâtiments, environ 855 m² de surface créée, 1 130 m² de surface réhabilitée et, pour les cours et espaces extérieurs, une réfection portant sur environ 5 250 m².

Je remercie tout particulièrement les financeurs qui nous ont apporté pour cette opération 3 041 908 € sur le coût de construction, qui s'élève à 4 500 000 €.

Les subventions se répartissent ainsi qu'il suit :

- Conseil départemental du Val d'Oise : 140 000 € pour les travaux d'extension du restaurant scolaire ;
- Conseil régional d'Ile-de-France : 257 500 € au titre du contrat régional de rénovation urbaine et 764 279 € au titre du contrat régional territorial ;
- ANRU : 1 587 529 € dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine ;
- CAVAM : 262 600 € au titre du fonds de concours ;
- Ministère de l'Intérieur : 30 000 € au titre de la réserve parlementaire.

Soit un total de 3 041 908 €.

Petit ou gros dossier, c'est toujours une histoire d'hommes et de femmes qui œuvrent à un projet commun.

Je tiens donc à les remercier toutes et tous pour leurs idées, leurs compétences et leur professionnalisme :

- le cabinet d'architectes Bochet-Villette-Goyet, avec Monsieur Villette qui a suivi toute la phase de conception du projet et Madame Bochet, qui a repris le dossier durant la phase des travaux.
- l'entreprise Loï et ses sous-traitants qui ont participé, pour bon nombre d'entre eux, aux travaux d'extension et de restructuration du groupe scolaire Pasteur.

Je n'oublie pas de remercier l'équipe d'élus, et notamment Gérard Delattre, Dominique Petitpas et Bertrand Dufoyer, qui ont initié, suivi et assuré la coordination de ce dossier avec l'aide des différents services de la Ville pour le suivi financier, administratif et des travaux.

Merci également aux enseignants, au personnel et aux élèves pour avoir fait preuve de compréhension pendant la durée des travaux.

Mesdames, Messieurs, mes chers amis, je voudrais terminer mon propos comme je l'ai débuté, en rendant hommage à l'école de la République, ciment de la nation, source même de l'identité française.

N'oublions pas que l'école est une échelle tendue vers l'avenir, pour devenir réalité, elle doit d'abord être ambition.

Je sais combien chacune et chacun a apporté le meilleur de lui-même pour que la reconstruction et l'extension du groupe scolaire Henri Hatrel soit une réussite.

Ensemble, soyons fiers d'avoir façonné une humble pierre pour construire l'avenir, l'avenir de notre école, l'avenir de Deuil-La Barre.

Je vous remercie.